

Rouen, le 19 septembre 2025



Section *CFDT Interco*
Région Normandie

Monsieur Hervé MORIN
Président de la Région Normandie

Objet : Propos tenus sur LCI le 30 juillet 2025

Monsieur le Président,

Vos propos tenus le 30 juillet dernier sur la chaîne privée LCI ont choqué de nombreux agents régionaux.

Vous posez en effet aux téléspectateurs la « *question simple* » du « *besoin de maintenir le statut de la fonction publique territoriale* », au motif de pouvoir disposer de plus de flexibilité.

Vous laissez croire que ce statut vous empêche de « *tirer les conséquences de l'intégration de l'intelligence artificielle sur des tâches administratives* ».

Vous sous-entendez qu'il vous empêche de vous séparer de collaborateurs qui ne « *foutent pas grand-chose* » (sic).

Vous indiquez que lorsque « *vous avez besoin d'embaucher des ingénieurs, des gens avec des niveaux de compétences et de qualification élevés, la grille de la fonction publique ne vous permet pas de les embaucher* ».

Vous déplorez que « *ceux qui partent à la retraite ne sont pas forcément ceux dont on n'a pas besoin* ».

Enfin, sur cette chaîne nationale suivie par 8 millions de téléspectateurs en moyenne par jour, vous évoquez le cas, au sein de la Région Normandie, d'un « *DGA qui est dans un bureau, que je paie, qui fout rien et ça fait 4 ans que je le paie* » en ajoutant que « *toute la Région le sait* ».

En conclusion, selon vous, vous pourriez faire très rapidement « *10 – 15 millions d'euros d'économie* ».

Monsieur le Président, pour commencer, vous oubliez que vous êtes responsable du bon usage de l'argent public. En tant qu'employeur public, vous « ne payez personne ». C'est l'argent des contribuables qui permet à notre Administration de fonctionner.

Il est assez préoccupant pour les agents d'apprendre à la télévision qu'un membre de la direction générale de la Région, dont le recrutement n'a pu se faire sans votre accord, ne fait rien depuis 4 ans. D'autant qu'il s'agit d'un emploi fonctionnel dont la création et la suppression relèvent de votre discrétion. La mission d'un membre de la direction générale étant de piloter l'Administration, pour qu'elle traduise les projets votés par votre exécutif, l'inquiétude des quelques 5 000 agents de la Région est légitime.

Sur les entraves à la flexibilité, conséquences selon vous du statut de la fonction publique territoriale, vous oubliez que vous avez pu en 2016, lors de la fusion et malgré ce statut, réorganiser l'Administration régionale en contraignant notamment 600 agents des sites administratifs à changer complètement de métier en l'espace de quelques semaines. Vous avez pu également introduire la polycompétence des métiers dans les lycées. C'est une très belle preuve d'adaptation des agents.

De la même manière, les agents régionaux ont continué à assurer le service public lors de la crise sanitaire de 2020 – 2021, malgré les nombreuses contraintes techniques notamment l'adaptation rapide à l'usage de nouveaux outils numériques sur les sites administratifs ou la mise en place de protocoles sanitaires stricts dans les lycées.

Vous oubliez que c'est ce statut de la fonction publique qui vous permet d'assurer le renouvellement des effectifs dans les lycées et de conserver les personnes compétentes à travers la titularisation des agents contractuels.

Vous oubliez que votre Administration se permet régulièrement de ne pas respecter ce statut : différentiel cadre d'emplois / fonction, refus des changements de filières, non-respect de ses obligations en matière de reclassement etc.

Sur la grille et le manque d'attractivité de la fonction publique, vous oubliez que chaque fois que la **CFDT** demande une revalorisation du régime indemnitaire (qui n'a pas évolué depuis 2019), votre Administration nous oppose systématiquement une fin de non-recevoir.

Vous oubliez également qu'en tant qu'employeur public, vous pouvez, par exemple via Régions de France, interpeler le gouvernement afin de défendre la refonte des grilles et la revalorisation du point d'indice.

L'attractivité n'est pas qu'une question de salaire et de primes mais aussi de conditions de travail ou d'action sociale par exemple. Sur ce dernier point, malgré les demandes des représentants du personnel, l'Administration a systématiquement reporté la mise en œuvre des nouvelles obligations en matière de protection sociale complémentaire (mutuelle et prévoyance) et décidé de ne plus soutenir l'association du personnel. Vos services ont également annulé à deux reprises les réunions d'un groupe de travail sur « l'attractivité des métiers en tension ».

Enfin, sur les économies possibles, vous oubliez que les réorganisations successives de services depuis 9 ans se traduisent fréquemment par la création de postes d'encadrement supplémentaires sans que le besoin en soit nécessairement avéré. Ces maillons supplémentaires décisionnels dans la chaîne hiérarchique ralentissent la flexibilité et sans doute une certaine efficacité de l'action publique.

Evolution des métiers, intelligence artificielle (dont la problématique dépasse largement la Région et pour laquelle personne encore n'a de réponse simple), attractivité de la Région, etc., la **CFDT** se tient à votre disposition pour échanger sur ces sujets.

Dans l'attente, pour la **CFDT**, il n'est pas acceptable qu'un Président de Région mette en cause sur un plateau de télévision le travail des 5 000 agents d'une Administration chargée de mettre en œuvre ses choix politiques. Ces discussions doivent avoir lieu avec les représentants du personnel.

Nous souhaitons que notre Administration, nos personnels et les discussions entre toutes les composantes de la Région Normandie soient respectées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire de la section **CFDT** Interco
Région Normandie



Stéphane MAZURAIS